

## Charte de la catéchèse

Chers parents,

Vous avez choisi d'inscrire votre enfant au catéchisme. La paroisse accueille avec joie votre demande, celle des enfants et des jeunes. Nous devons prendre conscience que la catéchèse demande un engagement de notre part en tant que paroisse **et de votre part en tant que parents**.

Le catéchisme a le rôle principal dans l'éducation religieuse des enfants en lien avec les parents qui sont les premiers responsables de l'éducation de leur enfant.

Les catéchistes font leur possible pour assurer un enseignement catéchétique à vos enfants.

Ils ont également des contraintes professionnelles et familiales, n'oubliez pas que leur engagement est bénévole. Vous vous engagez donc à faire participer votre enfant à toutes les séances, temps forts et rassemblement de réconciliation (confession) activités liées au catéchisme, Messes dominicales, et à prévenir le groupe en cas d'indisponibilité majeure.

Si les enfants et les jeunes demandent à recevoir un sacrement, il est important qu'ils comprennent leur démarche.

Aussi est-il bon de faire sans tarder les rappels suivants :

1°) Il faut 1 an **1/2** de catéchèse pour demander et recevoir le baptême

2°) Il faut 2 ou 3 années de catéchèse pour demander et recevoir l'Eucharistie

3°) pour les familles qui désireraient présenter un enfant à la 1ère communion, l'enfant pourra la recevoir quand il sera prêt. L'assiduité à la messe et aux rencontres de caté est une condition première et indispensable

S'il y a des problèmes particuliers, n'hésitez pas à nous contacter

Je soussigné, M/Mme Nom : ..... Prénom.....  
déclare avoir pris connaissance de la charte de la catéchèse et m'engage à la respecter

Fait le : ..... à : .....

Signature :